



Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



**COMPTE RENDU DU 1^{er} COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000
Site de Castellet- les- Sausses et gorges de Daluis (FR9301554)
et Site des Entraunes (FR9301549)**

26 novembre 2007 à GUILLAUMES (06)

ETAIENT PRESENTS :

- M. Charles Ange GINESY**, Député- Maire de Péone Valberg, Président de la Communauté de communes Cians Var
M. Christophe MAROT, Sous-Préfet de Nice-Montagne
M. Alain BRANDEIS, Directeur de la DDAF 06
M. Gilbert BRUN, Conseiller général 04, Président du SIVOM du canton d'Entrevaux, Vice Président du SIVU d'Entrevaux
M. URANI, Vice président de la Communauté de communes Terres de Lumière
- M. Jean Pierre AUDIBERT**, Maire de Villeneuve d'Entraunes
M. Marcel BARBERO, Président du CSRPN
M. Thomas BARRALIS, animateur territorial Chambre d'agriculture 06
M. Pierre BEAUCHAMPS, direction départemental de la jeunesse et des sports
M. BENOUAHAB, ONCFS
M. Christian BOTTO, Parc national du Mercantour
M. Marc BOUCHEROT, administrateur LPO
Mme Colette BOURRIER REYNAUD, Présidente du SITALPA
M. Lionel CONIL, ONCFS
M. Edouard DAVID, Maire de St Léger
M. Jean Paul DAVID, Maire de Guillaumes
M. Charles DURANDY, vice président de l'association « Région Verte »
M. Daniel DEMONTOUX, Maire d'Entraunes et rapporteur scientifique des deux sites
M. Sauveur FANARA, FDSEA 06
M. Jean François FENOUIL, chargé d'études aménagement à la DDE 06
M. Max GINESY, Maire de Chateauneuf d'Entraunes
M. Philippe JOANNELLE, responsable forêt et Natura 2000 DDAF 04
M. Vincent KULESZA, Président du CEEP
Mme Stéphanie LARBOURET, chargée de mission Communauté de communes Cians Var
M. Bertrand LEFLON, Maire de St Martin d'Entraunes
M. Paul NOBIZE, Maire de Daluis
M. Michel PASCAL, chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques 06
Mme Michèle PINGUET, secrétaire générale LPO
M. PESCE, fédération départementale des chasseurs 04
Mme Eliane ROSIE-VIGLIETTI, Maire de Castellet les Sausses, représentant Mme Paulette DI POPOLO, Maire de Sausses
M. Claude RUPE, directeur de l'ONF 06
M. Gérard SARAMITO, chargé de mission Natura 2000 à la DDAF 06
M. SIMEON, fédération départementale des chasseurs 06
M. Pascal ZAOUÏ, administrateur du comité de spéléologie 06

ETAIENT ESCUSES

Mme ASTIER, DDJS des Alpes de Haute Provence,
M. BOILLOT, Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles
Mme CAZENAVE, Délégation régionale du CNASEA
M. FOUCHER, RTE - TESE Transport d'électricité du Sud Est
M. Didier HARENG, DIREN PACA
M. MOZATTI, Président de la chambre des métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes
M. le Président du SNPF Alpes de Haute Provence
M. Francis SOLDAT, CERPAM

INVITATIONS NON PARVENUES

Le délégué départemental de la fédération française des 4x4, Nice
Le directeur de l'Agence d'exploitation Electricité de France, Marseille
Le Président de l'association départementale de randonnées, Digne
Le Président de la fédération d'escalade, Nice
Le Président du comité de cyclotourisme Nice

ORDRE DU JOUR

- Rappel sur la démarche Natura 2000, commune aux deux sites
- Mise en place du bureau et de la présidence du copil
- Présentation des sites
- Etapes et calendrier pour l'élaboration du DOCOB
- Recueil des candidatures aux groupes de travail

L'introduction de la séance est faite par M. C.A. GINESY, Président de la communauté de communes Cians Var, Député-Maire de Péone/ Valberg, qui remercie M. J.P. DAVID, Maire de Guillaumes, M. le sous-préfet de Nice Montagne, M. le Directeur de la DDAF 06, M. G BRUN, Conseiller général et président du SIVOM d'Entrevaux et M. C. BARBERO, Président du CSRPN de leur présence à ce premier grand rendez-vous concernant Natura 2000 sur le territoire. Il souligne l'importance d'une telle démarche, en accord avec ces objectifs de développement durable et de tourisme intégré. Il se félicite de la confiance accordée par les élus du département des Alpes de Haute Provence pour l'élaboration de ce projet commun liant deux départements et deux sites Natura 2000.

M. le Maire de Guillaumes, M. le sous-préfet de Nice Montagne et M. le Directeur de la DDAF 06 prennent également la parole pour se féliciter de la tenue de cette réunion.

I – PRESENTATION DE LA DEMARCHE

M. G. SARAMITO, chargé de mission à la DDAF 06, précise ensuite le cadre historique et juridique de Natura 2000.

NATURA 2000 est un réseau écologique de sites représentatifs de la biodiversité européenne. Il a pour objectif de favoriser le maintien de la biodiversité tout en intégrant les préoccupations économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable.

NATURA 2000 est fondé sur 2 directives européennes, s'agissant des deux sites concernés, seule la directive « Habitats » s'applique.

Le périmètre de ces sites a été arrêté par les services de l'Etat mais il n'est pas figé et peut évoluer sur la base de critères scientifiques issus des inventaires, en accord avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces jugés d'intérêt communautaire. Il apparaîtrait notamment opportun d'élargir le site pour y inclure la grotte de St Benoît qui est un habitat à chauves souris identifié aujourd'hui comme majeur dans la région.

NATURA 2000 n'est pas une démarche visant à créer une réserve intégrale où toutes les activités humaines seraient bannies, c'est au contraire une démarche locale concertée pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques.

NATURA 2000 ne vise pas à classer indistinctement et de manière exhaustive l'ensemble des sites et des espèces d'intérêt communautaire, il s'agit de se fixer des priorités sachant que le document d'objectifs est révisé et amélioré tous les 6 ans.

M. G. BRUN rectifie une erreur de l'exposé sur l'appartenance de la commune de Sausses au département des Alpes de Haute Provence et en profite pour rappeler l'adhésion des élus du département dans ce pilotage unique conforté par un partenariat actif entre les communes concernées des deux départements.

II - MISE EN PLACE DU BUREAU ET DE LA PRESIDENCE DU COPIL

Une réunion des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres des comités de pilotage des deux sites s'est tenue le 12 octobre 2007 à Valberg. Cette réunion a permis, sur invitation de M. le Préfet suivant les arrêtés préfectoraux fixant la composition des membres des comités de pilotage de proposer une démarche unique aux deux sites avec un président de COPIL unique (M. C.A. GINESY) et la désignation d'un opérateur unique (la Communauté de communes Cians Var).

Cette désignation s'est opérée à l'unanimité des membres électeurs (représentants élus des collectivités), le quorum étant réuni pour chacun des deux sites (10 représentants sur 12 pour le site d'Entraunes et 14 représentants sur 21 pour le site du Daluis).

Toutefois, M. C.A. GINESY souhaite que le processus démocratique soit renouvelé lors de ce comité moins restreint et précise qu'il est prêt à céder sa place si un candidat le demande. Aucune nouvelle candidature ne s'exprimant, l'élection a lieu : M. C.A. GINESY est confirmé dans ses fonctions de président du COPIL Natura 2000 sur les sites de Castellet-les-Sausses Gorges de Daluis et des Entraunes.

Un bureau unique simplifiera les démarches décisionnelles. Il est composé de :

Collège des élus :

- M. C.A. GINESY, président du COPIL
- M. G. BRUN, conseiller général du canton d'Entreaux
- Mme E. ROSIE-VIGLIETTI, maire de Castellet-les-Sausses
- M. J.P. DAVID, maire de Guillaumes
- M. M. GINESY, maire de Châteauneuf d'Entraunes
- M. E. DAVID, maire de St Léger

Collège Etat :

- Un représentant de la DDAF
- Un représentant de l'ONF

Collège scientifique

- Le rapporteur scientifique

Collège des associations

- Un représentant de la fédération des chasseurs
- Un représentant de Région Verte
- Un représentant du CEEP

M. T. BARRALIS souhaiterait que soit rajouté à cette liste un représentant de la chambre d'agriculture. La thématique étant effectivement prioritaire dans le projet, un représentant est ajouté.

Mme C. BOURRIER-REYNAUD aimerait également que le SITALPA s'implique dans la démarche. M. C.A. GINESY lui propose de s'inscrire dans les groupes de travail qui lui semblent plus appropriés. La proposition est acceptée et la composition du bureau validée.

III – PRESENTATION DES SITES

M. D. DEMONTOUX, rapporteur scientifique des deux sites, expose ensuite l'état des connaissances biologiques, avec un intérêt prioritaire : les chauves-souris (*Le Petit Rhinolophe, le Murin de Bechstein, etc.*) et un élément structurant : le fleuve Var.

Les habitats prioritaires (*Les pelouses sèches semi naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire, etc.*) et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaires (*L'Ancolie de Bertoloni, l'Apollon, des Escargots endémiques, etc.*) connus sont listés et illustrés ainsi que les autres espèces animales importantes (*L'hydromante, le Blageaon, etc.*). Cette richesse qui reste à découvrir trouve son origine dans une harmonie avec les activités humaines qui façonnent les paysages de la vallée depuis des siècles.

Cet exposé est apprécié et ne suscite pas de commentaires.

IV – ETAPES ET CALENDRIER POUR L'ELABORATION DU DOCOB

Mme S. LARBOURET, chargée de mission à la Communauté de communes Cians Var, se présente. C'est elle qui sera en charge de l'animation de Natura 2000 et notamment de la coordination de l'élaboration du DOCOB des deux sites.

Elle précise ensuite :

- le contenu et les enjeux du DOCOB : un document élaboré pour 6 ans, qui comprend un diagnostic écologique, un diagnostic des activités socio-économiques, des orientations de gestion et des mesures contractuelles à mettre en œuvre.
- le rôle et le mode de fonctionnement de l'équipe opérationnelle : la CCV, accompagnée par des bureaux d'études spécialisées (sélectionnés sur appels d'offre), les services de l'Etat et des groupes de travail du territoire, animera, élaborera, sensibilisera et informera sur la démarche.
- le calendrier prévisionnel : automne/ hiver 2008, premières restitutions des inventaires au CSRPN et tenu du 2^{ème} copil, automne/ hiver 2009, restitutions des préconisations de gestion et de la charte et tenu du dernier copil.

Les participants sont d'ores et déjà invités à s'inscrire aux groupes de travail en précisant simplement pour le moment leurs centres d'intérêts. Les objectifs des groupes sont d'échanger, aider à la réflexion sur les mesures de gestion, en s'appuyant sur la restitution des données relatives aux inventaires. Les réunions des premiers groupes devraient se tenir au printemps prochain.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant pas de questions particulières, M. C.A. GINESY clôt la séance.

Fait à _____, le _____

Le Président du COPIL
M. Charles Ange GINESY



Le sous-préfet à la montagne
M. Christophe MAROT

